

La LETTRE DE PARIS MÉTROPOLE

#06 - DÉCEMBRE 2016

À LA UNE :

- Rendez-vous le 16 décembre prochain à Nanterre pour connaître le nom du nouveau président de Paris Métropole.
- Projet Loi de Finances 2017 : suivi et analyse du débat parlementaire
- À l'agenda



Rendez-vous le 16 décembre prochain

à Nanterre pour connaître le nom du nouveau président de Paris Métropole.

Le comité syndical se réunira le vendredi 16 décembre au matin pour, entre autres, élire son nouveau président et renouveler les membres de son instance exécutive. Jean-François Vigier, maire de Bures-sur-Yvette (Essonne) a annoncé sa candidature à la présidence du syndicat, lors du dernier Bureau de Paris Métropole le 29 novembre.

Traditionnellement, la fin d'année est marquée pour le syndicat par le renouvellement de ses instances. Les élus de Paris Métropole seront accueillis par l'actuel Président Patrick Jarry,

à Nanterre mi-décembre pour procéder aux élections. Selon le principe de présidence tournante entre les différentes familles politiques, c'est au tour de l'UDI et apparentés de prendre la tête du syndicat, après le Front de Gauche cette année, et les Républicains l'année précédente. Jean-François Vigier, maire de Bures-sur-Yvette a officialisé sa candidature pour le groupe centriste au Bureau de Paris Métropole, mardi dernier. Il a d'ores et déjà exprimé sa volonté de renforcer l'implication des territoires qui demeurent en-dehors des limites institutionnelles de la Métropole du Grand Paris.

Projet Loi de Finances 2017 : suivi et analyse du débat parlementaire

La solidarité financière est au cœur du projet de loi de finances 2017, actuellement en discussion dans la navette parlementaire. Le 14 novembre trois amendements concernant directement les collectivités territoriales franciliennes ont été adoptés en séance publique à l'Assemblée Nationale. Les élus de Paris Métropole se positionnent par rapport à ces amendements et préparent la rédaction de leurs propositions en vue de la deuxième lecture du texte par les députés. La note présentée au Bureau du 29 novembre (disponible sur le site Internet) fait état des conséquences de ces amendements sur les mécanismes de péréquation et les interrogent au regard des propositions de Paris Métropole, votées par les élus du Bureau en septembre 2016.



© Assemblée Nationale

Conclusions du GT « Relations entre les collectivités territoriales et les outils d'aménagement de l'état »



© PAUL LECROART, AU IDF

Lors du dernier bureau de Paris Métropole, le groupe de travail a présenté ses conclusions issues des travaux menés en 2016 (disponible sur le site Internet). Les élus de Paris Métropole considèrent comme absolument essentiel l'enjeu de la maîtrise par les collectivités territoriales des outils d'aménagement. C'est en ce sens qu'ils ont formulé plusieurs propositions pour renforcer localement leur ingénierie de projets et favoriser le développement des coopérations souples entre les territoires.

Ils souhaitent également construire un partenariat efficace entre l'État et les collectivités territoriales afin d'optimiser la gouvernance des projets complexes. Ils réaffirment donc le rôle de l'État comme partenaire et facilitateur mais ils restent très vigilants sur l'adoption de toute nouvelle mesure ou proposition susceptible de renforcer les prérogatives de l'État en matière d'aménagement au détriment de la marge d'action des collectivités territoriales, à l'image des sociétés publiques locales d'aménagement d'intérêt national (SPLA-IN) prévue par le projet de loi relatif au « statut de Paris et à l'aménagement métropolitain ».

Sur la base de ces travaux, M. Patrick Jarry, Président de Paris Métropole - accompagné de M. Patrick Ollier, Président de la Métropole de Grand Paris - a rencontré en septembre dernier le Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, M. Jean-Michel Baylet pour obtenir des précisions quant à la mise en place des contrats et opérations d'intérêt national et des garanties sur la concertation préalable avec les élus concernés, en proposant notamment de capitaliser sur l'expérience des CDT ».

Valérie Pécresse va venir siéger à Paris Métropole

Depuis son élection à la tête de la région capitale, Valérie Pécresse n'était encore pas venue personnellement aux Comités syndicaux ou en réunion de Bureau dont elle est membre de droit. C'est Didier Bariani, vice-président en charge du Grand Paris, qui la représentait au titre du Conseil régional, membre fondateur du syndicat mixte.

Une rencontre récente entre Patrick Jarry, Président de Paris Métropole, Valérie Pécresse, Didier Bariani et Jean-François Vigier leur a permis de conclure sur le fait que la réforme institutionnelle de la gouvernance métropolitaine était inachevée et que, quelles que soient les attentes des uns et des autres sur son évolution, le débat devra avoir lieu avec les élus. Une réunion de Bureau en janvier sera consacrée à ce débat et Valérie Pécresse viendra y exposer son point de vue.



Retours sur le forum métropolitain



Le 21 octobre dernier, Paris Métropole organisait un forum métropolitain à la Cité des sciences et de l'industrie réunissant plusieurs dizaines d'élus, d'experts et de citoyens qui ont échangé sur leurs visions du Grand Paris. Paris Métropole a souhaité mettre à votre disposition les vidéos de l'intégralité des débats des trois tables rondes organisées pour l'évènement et partager avec vous toute la richesse des échanges entre le public et les intervenants. Une note de synthèse reprenant les principaux éléments de la table ronde « Quelle place et quel rôle pour les habitants dans les décisions métropolitaines ? » est également disponible sur le site internet.

À l'agenda / décembre

Les prochains rendez-vous de Paris Métropole

○ **16 décembre** : Comité syndical - Renouvellement des instances de Paris Métropole, à Nanterre.



Suivez toute notre actualité : www.parismetropole.fr / [@ParisMetropole](https://twitter.com/ParisMetropole)

Pour vous abonner à la Lettre de Paris Métropole ou vous désabonner, écrivez à l'adresse : lalettre@parismetropole.fr